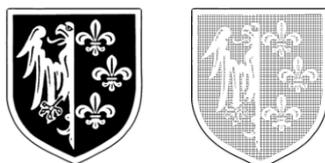


Blason, patte de col et chant de la 33^e division de grenadiers de la Waffen-SS "Charlemagne"



*"Parti à dextre de sable à l'aigle éployée d'argent,
à senestre de sable à trois fleurs de lys du même."*

Le **demi-aigle** que l'on retrouve dans de très nombreuses armes frisonnes correspond à une aigle éployée, par la tête et le cou apparents. Cependant en héraldique, l'aigle est ici admis comme la moitié d'une aigle simple.

L'aigle est le symbole de l'empire, de la majesté, de la clémence et de la victoire.

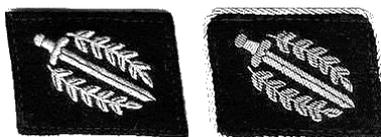
La **fleur-de-lys** "florencée" est un meuble des plus honorables (*Nul ne pouvait l'introduire dans ses armes sans autorisation royale*).

Le sable est un *émail* qui signifie la science, la modestie, l'affliction, l'obscurité. L'appellation « sable » pour identifier le noir, vient de ce que le sable des forges pour la fabrication du fer, devient noir par la cuisson maintes fois renouvelée.

L'argent est un *métal* qui est le symbole de la pureté et de la franchise.

Le blason de la Division "Charlemagne" s'inspire des armoiries de l'empereur d'Occident, créées pour les besoins de la cause. CHARLEMAGNE étant considéré en effet comme le fédérateur du royaume de France et des états germaniques. Son souvenir fut donc mis en exergue en Europe à l'aune de la troisième Croisade (XII^e siècle), afin de fédérer la plus grande armée européenne jamais rassemblée par Frédéric I^{er} (Barberousse). C'est ce dernier qui avait œuvré pour la canonisation de CHARLEMAGNE, pour n'être finalement que bienheureux.

(Tous les blasons d'unités de la Waffen-SS sont de sable et d'argent. Les colorer, notamment celui de la Division française, est une fantaisie. Diffusée après le conflit sous différents supports commerciaux, paradoxalement par un petit groupe de vétérans germanophobes identifiés de la Division "Charlemagne" et souvent contraints de rejoindre cette unité. Ils espéraient ainsi s'affranchir d'une uniformité refoulée pour eux trop germanique. Et par prétexte de ne pas vouloir combattre, ayant souvent à leur décharge le fait que ceux-ci n'avaient pas choisi d'être soldats. Mais l'on ne fait pas l'histoire comme l'on voudrait qu'elle soit...)



*Projet de pattes de col, qui ne seront jamais distribuées,
représentant l'épée « Joyeuse » ou de « Fierbois »*

Dans le cadre des armes mythiques et en l'occurrence l'épée, à l'instar de « Durandal », « Excalibur », etc., « Joyeuse » est le nom de celle de CHARLEMAGNE, qui est mentionnée dans la "Chanson de Roland". D'autre part, c'est aussi le nom de l'épée utilisée lors du sacre des rois de France à partir du XII^e siècle. Elle est l'un des plus anciens symboles du Royaume de France qui nous est parvenu. « Joyeuse » portait dans son pommeau des reliques, comme celle de la « Sainte Lance » ; qui aurait percé le flanc du Christ sur la croix. L'épée « Joyeuse » est visible au musée du Louvre.

Des vétérans de la division "Charlemagne", pensaient que l'épée sur « L'écusson » ou patte de col, serait donc logiquement liée à celle de l'empereur d'Occident.

S'il s'agit de celle de Jeanne d'ARC, son épée est dite de « Fierbois ». Près de *Chinon*, Jeanne d'ARC adresse au roi Charles VII : « *Gentil Dauphin, pourquoi ne me croyez-vous pas ? Je vous dis que Dieu a pitié de vous, de votre royaume et de votre peuple car saint Louis et saint Charlemagne sont à genoux devant Lui en faisant prière pour vous* ».

Quoi qu'il en soit, l'épée abaissée, pointe en bas, désigne la justice qui pardonne aux soumis. Elle est ornée de feuilles de laurier, qui sont l'attribut de la victoire, mais cette patte de col ne sera jamais distribuée aux unités de la Division.

Ces appellations et ces insignes sont abordés par l'Obf. PUAUD et le Stubaf. DARNAND.

Le premier, déclarait à *Wildflecken* le **29 octobre 1944**, lors de son premier ordre du jour :

« [...] j'ai pris, à la date du 1^{er} septembre, le commandement de la *Waffen-SS-Grenadier der SS "Charlemagne"*, [...] », « [...] revêtus tous deux du glorieux uniforme SS, encore ennobli, selon la volonté du Reichsführer par l'insigne de notre Jeanne d'ARC.[...] ».

Le second faisait le point entre autres propositions, après entretien des **7 et 8 octobre 1944** avec le Brif. KRUKENBERG et selon le message adressé par l'ambassadeur ABETZ du **14 octobre 1944**, à destination d'HIMMLER :

« [...] - Insigne, nom de la Brigade : "*Charlemagne*".
- Ecusson : Avec l'épée de Jeanne d'Arc [...] ».

Auparavant, un message du **19 mars 1943** qui confirmait le câble du **30 janvier**, indiquait que le Führer avait déjà décidé :

« [...] de mettre sur pied un régiment de volontaire français sous le nom de "*Karl der Große*", *Charlemagne*, dans le cadre et selon les principes de la *Waffen-SS*. »

Effectivement, la 10^e division blindée de la *Waffen-SS "Karl der Große"* créée en **février 1943**, devait changer de nom en **octobre** suivant, pour celui de "*Fruntsberg*" et suite à la création en **juillet 1943** de la 8^e brigade d'assaut française de la *Waffen-SS*.

« L'insigne » de CHARLEMAGNE (747-814) est bien ultérieur à sa période de règne, car les blasons ont été institués en héraldique qu'au XII^e siècle. Ce blason, repris pour celui de la division française de la *Waffen-SS*, est depuis le début du XV^e siècle au moins, celui du Chapitre de la cathédrale d'*Aix-la-Chapelle*. Si les très rares photographies de la division "*Charlemagne*" ne révèlent à ce jour aucun emblème divisionnaire, pourtant déjà établi, ce dernier n'a donc pas été créé après la guerre, mais reproduit et proposé à la vente en **1967**.

La prétendue intention d'attribuer le nom de « Jeanne d'ARC » à la place de « Charlemagne » pour la Division française est donc peut-être un vœu pieux, mais le projet du nom de « CHARLEMAGNE » était bien entériné par le Haut commandement déjà depuis **1943**.

Par ailleurs, il tombe sous le sens que dans une armée moderne ce n'est absolument pas la troupe qui décide des noms, des emblèmes pour une grande unité.

Ces deux emblèmes ne seront vraiment rendus publics qu'après le conflit, d'après les archives allemandes sur l'élaboration de projets de passementerie des unités étrangères de la *Waffen-SS*. Comme celui établi pour les pattes de cols européennes, le 1^{er} février 1945 par l'unité de planification de l'état-major *SS*.

La découverte de nouvelles archives devrait peut-être permettre de savoir si le Haut commandement allemand a retenu la même référence historique que Joseph DARNAND, pour le projet d'épée brodée sur la patte de col de l'uniforme de la division "*Charlemagne*".



"Le Chant du Diable" ⁽¹⁾
(33^e Division de Grenadiers de la Waffen-SS "Charlemagne")

- I -

SS, marchons vers l'ennemi
Chantant le chant du Diable.
Car dans le cœur des gars hardis
Souffle un vent formidable.
La fortune monte haut, descend bas,
Que nous donne le monde entier :
Nous les inviterons au sabbat
Et nous en rions volontiers !

Refrain :
Là où nous passons, que tout tremble
Et le Diable y rit avec nous :
Ha, Ha, Ha, Ha, Ha, Ha, Ha !
La flamme reste pure
Et notre parole s'appelle Fidélité !

- II -

SS, nous marchons au combat
Chantant le chant du Diable.
Les chars sont embusqués là-bas
Pour l'assaut formidable.
Les blindés nous attaquent en grondant,
Mugissante vague d'acier :
Mais notre terreur les attend
Et nous en rions volontiers !

Refrain :
Là où nous passons, les chars brûlent
Et le Diable y rit avec nous :
Ha, Ha, Ha, Ha, Ha, Ha, Ha !
La flamme reste pure
Et notre Parole s'appelle Fidélité !

- III -

SS, Nous rentrerons en France
Chantant le chant du Diable.
Bourgeois, craignez notre vengeance
Et nos poings formidables.
Nous couvrirons de nos chants ardents
Vos cris et vos plaintes angoissées :
Avec nous hurle Satan
Et nous en rions volontiers !

Refrain :
Là où nous passons, tout s'écroule
Et le Diable y rit avec nous :
Ha, Ha, Ha, Ha, Ha, Ha, Ha !
La flamme reste pure
Et notre Parole s'appelle Fidélité !

¹ Ce chant n'est pas un plaidoyer diabolique, mais une dédicace aux terribles combats qu'ont menés les unités de la Waffen-SS. L'enfer de l'engagement des armes voudrait être le lieu de prédilection du démon, il n'en est rien ; ce dernier courtise, mais les Waffen-SS le dominent et le méprisent aussi, puisqu'ils ont prêté serment d'obéissance devant Dieu. A l'instar de la Légion étrangère avec son chant "La Légion Marche" (sur l'identique mélodie) ou le refrain du 152^e régiment d'infanterie : « Et par Lucifer, vive le 15.2 ! » C'est une allégorie non apologétique et une manière de toiser la mort qui est la compagne constante du Soldat. De ce fait, de nombreux uniformes européens et insignes d'unités, feront apparaître une tête de mort ostentatoire. Ces subtilités des hommes d'armes ne peuvent qu'échapper naturellement au pékin.